

# Sortir le cycle Licence de l'université et créer des Instituts d'enseignement supérieur

Séminaire Politiques des Sciences (4 mars 2011)

Compte-rendu du débat

## Les Instituts d'Enseignement Supérieur : Une réforme impossible ?

La réforme que je souhaite ne verra pas le jour de mon vivant. A la fois, j'y crois profondément et je n'y crois pas une seconde, parce que c'est une réforme trop ambitieuse. En fait, cette réforme créant les « Instituts d'Enseignement Supérieur » est une idée qui m'est venue au début du mouvement universitaire de 2009, afin de faire bouger les lignes sur les différents objets du conflit.

Je me suis dit que cette réforme était issue de la réforme protestante au début du XVI<sup>e</sup> siècle. A ce moment-là, tout d'un coup, on commence à organiser des études contre l'université. Ceci se réalise avec l'arrivée des Jésuites qui prennent en charge l'enseignement secondaire, le *trivium* et le *quadrivium*. Le baccalauréat, qui était le premier grade universitaire, délivré par les maîtres, s'est finalement distingué de ce qui suit dans l'université de l'époque moderne, la licence, maîtrise et puis le doctorat. Le lycée Jean Sturm, à Strasbourg, est ouvert en 1538, avant même la création d'une université dans cette ville. A Reims, ce sera le collège royal Henry IV au XVII<sup>e</sup> s. lors de la contre-réforme. Ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> s. que Napoléon institutionnalise le lycée. J'espère que la réforme que je souhaite ne va pas demander également deux siècles et demi avant de voir le jour.

*Retour sur les formations supérieures professionnelles créées dans les lycées et les universités*

Cette réforme aurait pu être mise en œuvre depuis 1959, date de la création des brevets de techniciens supérieurs (BTS) pour former des professions intermédiaires nécessaires à l'activité économique du pays, à côté des filières de formation des futurs cadres proprement dites. Mais cela n'a pas été le cas. Cette voie de formation des techniciens supérieurs est créée dans les lycées. Elle est l'une des quatre voies qui existe encore aujourd'hui : 233 000 étudiants sont inscrits en STS (Sections de techniciens supérieurs), auxquels s'ajoutent 45 000 apprentis, ce qui fait un total supérieur à 300 000. Une deuxième voie post-bac est créée en 1966, au niveau des universités cette fois, via les DUT (Diplôme universitaire de technologie), une formation en deux ans. A la création des DUT, il avait été annoncé que ceux-ci allaient progressivement se substituer aux STS. C'est à dire d'assurer cette formation dans un cadre universitaire et non plus dans celui des lycées. C'est ce qui se passe. Les effectifs de DUT progressent, ceux de STS diminuent. Mais arrive 1982 et les premières lois de décentralisation. Les régions peuvent désormais dire leur mot sur l'offre de formation et la carte des formations. Donc, à partir de 1982, on constate que les effectifs de DUT et de STS progressent chacun de leur côté et se concurrencent sur le territoire, puisque l'implantation de STS et de départements de DUT est largement influencée par les collectivités territoriales. Mais les DUT sont des diplômes qui dépendent du ministère de l'enseignement supérieur, les BTS relèvent de l'Education nationale et les régions ont bien plus à dire sur l'ouverture de

BTS que sur celle de départements de DUT, même si elles exercent des pressions qui feront que dans certains cas on se retrouve avec les deux types de formations dans une même ville. Le plus bel exemple de gaspillage d'argent public que j'ai vu est représenté par la ville de Figeac, 9 000 habitants. Cette ville possède un IUT de plein exercice, avec trois départements, deux lycées, avec des classes de STS, et chaque fois DUT et STS, dans le domaine de la production industrielle liée à l'avionique, Figeac étant rattaché à l'académie de Toulouse. Comment une ville de moins de 10 000 habitants peut-elle avoir un IUT de plein exercice et plusieurs classes de STS avec des effectifs qui ne sont pas de dix élèves dans les classes ? C'est a priori surprenant. Mais il se fait que l'ancien député-maire de Figeac est aujourd'hui président de la région Midi-Pyrénées, ceci expliquant cela. Même s'il y a des coopérations entre ces STS et le DUT, le fait que cela existe dans deux types d'établissements différents crée des problèmes et des situations qui ne sont pas indispensables.

Voilà donc deux des voies. Je ne ferai pas l'histoire des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), elles sont dans les lycées. Il y a trois voies, comme vous le savez : scientifique, économique et commerciale, et enfin littéraire et sciences sociales. Et puis, il y a la fameuse licence universitaire qui, depuis les arrêtés de 2002, est devenue une licence en trois ans, le DEUG disparaissant. On a quatre voies post-bac.

### *La réforme à venir de la licence*

Les mois qui viennent vont être cruciaux, L'alliance entre Valérie Pécresse et l'UNEF, une alliance qui a déjà eu lieu au moment de la LRU, également lors des arrêtés de 2002, se reforme pour la révision des textes de 2002 sur la licence, c'est à dire la création du LMD. On va vers une réforme de la licence. J'ai lu la dernière lettre de la CPU<sup>[1]</sup> dans laquelle celle-ci se déclare hostile à la refonte des arrêtés de 2002. On va donc trouver un front Unef-Pécresse contre les présidents d'université avec, pour ce qui est de la licence, l'idée qu'il faut avoir des licences pluridisciplinaires. Ce qui est une revendication qui vise à corriger l'éclatement de l'offre de formations. Ce dont on prend la mesure lorsque l'on sait que les élèves de terminale qui font leurs vœux en ce moment et jusqu'au 21 mars 2011 sur le portail admission post-bac, où ils doivent présenter 36 vœux et les hiérarchiser, se retrouvent avec potentiellement 365 diplômes différents face à eux. Cela veut dire qu'il y a 10 085 possibilités pour les futurs étudiants actuellement en terminale. L'offre de formations est illisible. Donc, grosso modo, la réforme qui pourrait avoir lieu avant l'été, à l'initiative de V. Pécresse, serait une réforme qui recentraliserait ou renationaliserait, c'est à dire inclurait des contraintes nationales plus fortes en termes d'intitulés des diplômes, de simplification de l'offre. Les universités n'auraient plus la possibilité de construire les contenus de licence. On comprend alors aisément pourquoi la CPU y est hostile, Ainsi, chaque fois que V. Pécresse parle d'autonomie, cela veut dire qu'elle fait faire à celle-ci un pas en arrière.

### *Les faiblesses de la licence actuelle*

La demande porte sur des licences qui sont pluridisciplinaires, c'est à dire qui ne sont pas tubulaires sur une discipline donnée, avec cinq grands domaines, qui sont déjà dans le LMD : santé, science et technologie, droit économie gestion, lettres arts et langues et puis sciences humaines et sociales. Et en même temps, V. Pécresse et l'Unef disent qu'il faut que la licence prépare à l'emploi. Comment peut-on concilier les deux : une licence pluridisciplinaire avec un enseignement adossé à la recherche et une préparation à l'emploi au sortir de la licence ? De mon côté, je dis que la licence générale n'a pas de marché du travail aujourd'hui et qu'elle n'en aura pas. Combinant tout ça, je dis aussi que la licence universitaire est morte. Il ne faut

pas essayer de la relever. On ne pourra y mettre que des rustines. Le rapport de l'IGAENR sur les licences<sup>[2]</sup> est très sévère. En effet, faire du tutorat tient à la bonne volonté des enseignants. Les référents individuels, les semaines de pré-rentrée, un peu d'orientation après un mois de cours. J'ai vu à Grenoble récemment une quarantaine d'étudiants qui sont à l'université depuis un mois et qui ne se sentent pas à l'aise dans la licence qu'ils ont. On voit des projets de réorientation tout à fait étonnants : des gens en première année de licence de langues qui veulent faire un DUT informatique ou des étudiants en DUT informatique qui veulent faire une licence de philosophie après avoir suivi un mois de cours. Le tout sachant qu'il n'y a pas de réorientation possible sur Grenoble. Il y a un seul DUT qui commence au deuxième semestre, ce qui donne la possibilité de ne pas perdre une année. Les boursiers perdent forcément une année parce que s'ils ne vont pas aux cours dans lesquels ils sont inscrits, ils perdent leurs bourses. Il est donc temps d'arrêter de mettre des rustines sur les quatre filières de l'enseignement supérieur. Pour les CPGE littéraires et de sciences sociales, on ouvre les écoles de commerce et de gestion puisque la probabilité pour un élève de prépa en filières littéraire et de sciences sociales d'intégrer une des trois ENS (école normale supérieure) est extrêmement faible. Faire des prépas partenariales entre les universités et les prépas des lycées revient exactement à donner tout le pouvoir aux lycées. Donc les CPGE vivent leur vie. Il y a le lobby des professeurs de prépa. En effet, les professeurs de prépa qui sont titulaires de chaires de prépa gagnent bien plus que les professeurs d'université classe exceptionnelle. D'où le lobby. Concernant les STS, les taux de succès pour les bacheliers professionnels sont extrêmement faibles. Moins d'un bac pro sur deux obtient son BTS, alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à s'inscrire dans cette filière. Ce qui fait que 48% des étudiants de BTS issus d'un baccalauréat professionnel sortent de l'enseignement supérieur sans diplôme. Il y a une réforme des BTS qui est en cours, une sorte de « LMDisation » du BTS, c'est à dire la création de crédits compensables entre eux (sur le mode des ECTS du LMD). On a bien-sûr aussi le lobby des IUT qui veille à préserver les ressources propres de ces établissements. L'association des directeurs d'IUT et l'association des présidents d'IUT, ces derniers étant des membres d'entreprises qui président le CA, ont ainsi demandé à faire sécession, c'est à dire à créer une agence des DUT répartissant les crédits de l'Etat et décidant elle-même de l'implantation des départements d'IUT. Et puis pour la licence, on a ce fameux plan licence qui a largement échoué.

### **De quoi les « Instituts d'Enseignement Supérieur » peuvent-ils être la solution ?**

Tout ceci me conduit à penser qu'il serait bon de faire la réforme que je propose, laquelle a plusieurs arguments qui plaident en sa faveur. Il s'agit de créer 600 instituts d'enseignement supérieur (IES), comprenant entre 2000 et 2500 élèves, qui seraient répartis dans toutes les métropoles régionales, mais aussi dans toutes les villes moyennes et grandes. Ainsi la carte des IES seraient à peu près la même que celle des BTS ; les STS ont en effet une plus grande diffusion sur le territoire que les départements d'IUT.

Un IES conduit à différentes mesures importantes. La première consiste à faire disparaître la licence. On fusionne alors les STS et les IUT. Ce qui permet de revoir et de simplifier les 70 spécialités de STS et 40 de DUT. Il y a des spécialités de STS qui regroupent moins de 500 étudiants dans toute la France. La plus grande étant « commerce et vente », avec 45 000 étudiants. Mais on a aussi des DUT de « techniques de commercialisation ». L'existence de tels doublons n'est pas raisonnable. Et puis, il convient de sortir les CPGE des lycées.

*Une formation organisée en deux voies*

L'IES est un établissement d'enseignement public à part, qui se situe entre, d'un côté, le lycée et, de l'autre, l'université et les grandes écoles. Tout IES est organisé en deux voies : une voie que j'appelle « longue », en trois ans, la licence, qui est un élargissement des CPGE. Afin de pourvoir les études universitaires de master et doctorat, il faut élargir la base d'élèves des CPGE et donc réformer les CPGE elles-mêmes. On dit que la licence doit s'appuyer sur la recherche. A ma connaissance, les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles ne sont pas tellement préparés à la recherche alors qu'ils constituent le vivier de recrutement des maîtres de conférences d'aujourd'hui, ce qui est quand même un peu étrange.

Je propose donc une voie longue et puis une voie professionnelle, celle qui serait issue de la fusion des STS et des DUT, une voie professionnelle en trois ans. Chaque IES doit avoir au moins deux voies longues et deux voies professionnelles pour permettre des passerelles à l'intérieur du même établissement. Prenons l'exemple d'un IES qui a une voie longue sciences de la santé et puis sciences et technologie, et parallèlement une voie de licences professionnelles du secteur santé et puis du secteur scientifique et technique. Il importe que la voie longue et la voie professionnelle soient dans le même établissement de telle manière que les réorientations et les passerelles soient possibles. Or, je viens de lire l'article consacré par le journal Le Monde à l'échec de la réforme de la 1<sup>o</sup> année de santé[3]. C'est l'année pendant laquelle on prépare aux quatre concours possibles : médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme. Au bout d'un semestre, le problème est celui qui se pose aux étudiants, y compris les redoublants, qui constatent que leurs notes ne leur donnent aucune chance de réussir le passage en 2<sup>o</sup> année, qui repose sur *numerus clausus*, en fonction du nombre de places de médecins, de pharmaciens ou de dentistes que l'on veut atteindre. Le problème tient à ce qu'il n'y a pas de réorientation après le premier semestre car, à l'inverse des prépas privées, les universités ne l'ont pas organisée. Ainsi les gens qui décident d'abandonner la 1<sup>o</sup> année de sciences de la santé vont aller dans le privé pour ne pas perdre une année, faute pour les universités d'avoir prévu une réorientation. On exige d'elles qu'elles mettent en place ces réorientations à partir de l'année 2012-13.

La présence des voies professionnelles et des voies longues dans un même établissement rend les passerelles plus faciles entre les deux voies que d'un établissement à l'autre.

### *Les arguments opposés à la création d'IES*

Voilà donc le schéma général. Alors, s'agissant maintenant des arguments opposés, je n'ai pour l'instant rencontré personne qui ait exprimé un jugement favorable à ce projet d'IES. Ce sont plutôt des mises en garde, selon lesquelles un tel projet ne peut réussir du fait du refus des lobbies des CPGE, des IUT et des enseignants-chercheurs qui veulent avoir tout de même des étudiants en 1<sup>o</sup> cycle, parce que s'il n'y a plus de 1<sup>o</sup> cycles dans les universités, cela devient difficile pour les doctorants, les ATER, les chargés de cours, les jeunes maîtres de conférences et les professeurs agrégés et certifiés de faire cours. Les agrégés sont le fer de lance de l'enseignement supérieur, dans les Classes préparatoires, dans les STS, dans les IUT et aussi dans les licences universitaires.

La CPU affirme qu'il faut que l'enseignement de licence soit adossé à la recherche. Et l'argument s'arrête là. Or, que veut dire un enseignement qui soit adossé à la recherche ? Première acception possible, on peut vouloir dire par là qu'il s'agit d'un enseignement qui tient compte des résultats de la recherche. Bien évidemment, oui. Je suppose qu'en classes préparatoires scientifiques, les professeurs agrégés qui y enseignent actualisent leurs cours en fonction des derniers résultats de la recherche dans leur domaine de compétence. C'est la

raison pour laquelle on fait des manuels. Il est clair qu'on peut le faire dans n'importe quel type d'établissement. On le fait en particulier dans les classes préparatoires, donc on peut le faire dans les Instituts d'Enseignement Supérieur.

La deuxième acception possible de la formule selon laquelle l'enseignement en licence doit être adossé à la recherche, est que l'enseignement soit dispensé par des enseignants-chercheurs. Ce point peut se discuter également. Pourquoi des enseignants-chercheurs seraient-ils les seuls à faire un enseignement qui s'appuie sur la recherche ? Pour ma part, je pense qu'il faudrait que dans les IES n'enseignent que les professeurs agrégés. Cela veut dire que je mets en extinction le corps des maîtres de conférences. (Là aussi vous voyez que ça n'a aucune chance de se réaliser.) Il faut bien entendu changer à ce moment-là le concours de l'agrégation. Le fait qu'il n'y ait pas d'agrégation dans toutes les disciplines n'empêche pas d'en créer de nouvelles, comme on l'a fait très régulièrement au cours des deux derniers siècles. Bien entendu, il faut que les agrégés qui enseigneraient dans ces IES soient des gens qui ont été formés à la recherche, puisque c'est parmi eux que l'on va recruter les professeurs d'université. En bref, je ne suis pas persuadé qu'il faille nécessairement faire appel à des enseignants-chercheurs pour articuler l'enseignement à la recherche.

La troisième acception possible de la formule peut vouloir signifier la mise en œuvre d'un enseignement à et par la recherche. Un tel enseignement suppose l'instauration d'une pédagogie en licence qui soit tout à fait différente de celle qui a cours aujourd'hui. Notamment il faut passer beaucoup plus de temps à faire des travaux dirigés et des travaux pratiques, il faut qu'il y ait une initiation à la recherche. La recherche doit être mûrie, il faut donc passer beaucoup plus de temps que le faible nombre d'heures d'enseignement qui sont dédiées à la licence aujourd'hui. Par conséquent, je trouve cet argument relativement faible parce qu'il n'a pas de profondeur : personne n'explique ce qu'est un enseignement adossé à la recherche.

### *Les arguments en faveur de la création d'IES*

Maintenant, si je m'intéresse aux arguments qui plaident en faveur de la création des IES, il y en a un certain nombre. S'agissant des universités de recherche, master et doctorat ainsi que grandes écoles, on est actuellement dans un processus de regroupement d'universités, qui est fait de manière souvent incohérente. Est ainsi posée la question de l'intérêt des pôles de recherche et d'enseignement (PRES) qui sont censés mutualiser certaines compétences que leur accordent leurs membres fondateurs. Il faut regarder de près ce qui est mutualisé. Ce sont effectivement les écoles doctorales : on devient docteur du PRES X, plutôt que docteur de l'université X. On signe ensemble toutes les publications. Pour l'heure le récent rapport de la cour des comptes<sup>[4]</sup> est assez étonnant. Quelle est la valeur ajoutée des dépenses qui ont été faites pour les PRES ? Pour l'instant, il n'y a aucune valeur ajoutée prouvée. Est-ce que ça produit plus de docteurs ? Forcément, si l'on se met ensemble, ça produit plus. Est-ce que ça produit des docteurs de meilleure qualité ? C'est une question qui se pose. Est-ce que ça produit plus de publications valables ? Alors, mécaniquement, ça produit plus de choses valables puisque chacun signe désormais sous la même identité commune.

Il va y avoir une autre forme de regroupement, encore plus sophistiquée et idiote que le reste, ce sont les Idex (Initiatives d'excellence). La gouvernance de ces Idex est complexe et obscure. La constitution de ces Idex a parfois été sous-traitée à des sociétés privées qui ont fait directement les projets en langue anglaise, puisqu'on n'est pas capable dans les universités d'écrire des projets en anglais et que le jury va être international. Ces Idex

associent privé et public, alors que les écoles de commerce sont en concurrence avec les écoles de management des universités. C'est une chose qui sera ingouvernable.

Pour ma part, je suis partisan de la fusion des universités. Strasbourg l'a réalisée, Aix-Marseille est en train de la faire, Lorraine la réalise et Montpellier aussi. Je vois à terme 15 à 17 universités. Des IDEX, au nombre de 5 à 7, comme le veut le gouvernement, est une idée stupide, parce qu'on peut déjà les désigner. Elles sont toutes faites. Le jury international, est superflu. On sait celles qui vont sortir du panier immédiatement. Il faut donc une fusion, et on ne peut pas la faire avec des universités qui comptent 100 000 étudiants. Aix-Marseille va en avoir 85 000, ce n'est pas possible. Si on laisse le 1<sup>o</sup> cycle dans ces universités, il va être encore plus massacré, puisque les indicateurs de performance vont porter largement sur la recherche, un peu sur le taux de succès aux examens. Mais ça n'a pas de sens de faire des méga-universités de 100 000 étudiants. C'est la raison pour laquelle il faut sortir le cycle de licence pour avoir une quinzaine d'universités de 20 à 25 000 étudiants. Il faut une université à peu près dans chaque région, à quelques exceptions près. On ne peut pas humilier les régions quand on donne du pouvoir aux conseils régionaux. Il ne serait pas raisonnable que la Bretagne et la Normandie n'aient pas une université. Or, les universités qui vont avoir les IDEX ne sont pas à l'ouest ni au nord, elles sont à Strasbourg jusqu'à Montpellier, plus Paris bien entendu.

Un des arguments des IES est la fusion qui représente un choix raisonnable. La France est un petit pays au niveau de la recherche aujourd'hui. Il lui faut être davantage visible à l'échelle internationale. Par ailleurs, un des indicateurs de performance du système, repris dans chaque loi de finance, est que 50% d'une génération soit diplômée de l'enseignement supérieur. On en est aujourd'hui à 42%. Et ce chiffre stagne depuis le début des années 2000. Pour accroître ce pourcentage la seule possibilité est de faire monter en puissance les bacheliers professionnels. Tous les bacheliers généraux poursuivent dans l'enseignement supérieur, 85% des bacheliers technologiques en font de même, par contre la proportion est moindre pour les bacheliers professionnels. Ils ne sont pas pris dans les filières sélectives. Ils échouent à 48% dans les STS. Ils ne sont pas pris dans les DUT. Si vous les admettez à l'université, le seul lieu où il n'y a pas de sélection à l'entrée, ils sont assassinés : moins de 4% des bacheliers professionnels obtiennent une licence. Il faut donc des établissements de proximité pour les bacheliers professionnels. Et puis, finalement, les IES sont un moyen de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. La condition est d'améliorer la dépense par étudiant en l'homogénéisant dans toutes les filières vers le haut et non vers le bas.

### **Les conditions de l'alliance entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et le principal syndicat étudiant**

Pour conclure je dirai : soyons fou, faisons une réforme historique plutôt que de faire du replâtrage. C'est ce que fait V. Pécresse. Elle n'a pas de vision stratégique globale de l'enseignement supérieur. Elle procède par petits coups avec une tactique fort savante qui consiste à occuper le terrain continûment. Pas un mois sans effet d'annonces nouvelles. En ce moment, son chantier, c'est la réforme de la licence. Elle aura comme alliée l'UNEF, puisque l'UNEF tient le même langage sur ce dossier. L'UNEF va s'allier parce que Pécresse va dire : pas de sélection à l'entrée en licence ; pas de relèvement des droits d'inscription ; et puis, on va faire des efforts pour professionnaliser. En matière de professionnalisation, dans son communiqué Pécresse ne parle pas d'instaurer de stages en licence ; heureusement, parce qu'on ne peut quand même pas avoir des stages pour deux millions trois cent cinquante mille étudiants en France. Cela représenterait un coût énorme s'il fallait gratifier les stages. Si l'on

veut instaurer des stages en licence, il y a une voie pour cela, c'est la licence professionnelle. J'en ai dirigé une à Marne la vallée. C'est un excellent diplôme pour les étudiants.

Les mois qui viennent vont être intéressants. La CPU va défendre l'autonomie et va « s'indigner » une fois de plus du fait qu'elle n'est pas consultée par la ministre. Pourtant Louis Vogel, son président, et également président de Paris-II, a appelé à voter Sarkozy aux dernières élections.

---

[1] <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article4480>

[2] Voir le rapport :  
[www.educpros.fr/.../Rapport\\_sur\\_la\\_mise\\_en\\_oeuvre\\_du\\_plan\\_pour\\_la\\_reussite\\_en\\_licence.pdf](http://www.educpros.fr/.../Rapport_sur_la_mise_en_oeuvre_du_plan_pour_la_reussite_en_licence.pdf)

[3] Laetitia Clavreul et Philippe Jacqué, « L'échec en première année de médecine n'est pas jugulé », *Le Monde* Vendredi 25 février 2011, p.11

[4] <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article4466>